

Le Plan de restauration des tortues marines en Guyane (2007-2012)



P. Ingremeau

Tortue luth sur la plage d'Awala.

L'ONCFS s'est largement investi, aux côtés de la Direction régionale de l'environnement (DIREN) et des acteurs institutionnels et associatifs, dans la rédaction et tout au long du processus de validation du Plan de restauration des tortues marines en Guyane. Le document a été validé par le Conseil national de protection de la Nature (CNP)¹ en 2007. La reconnaissance acquise au travers de ses actions de police et dans son rôle de coordinateur des opérations de suivi a ensuite placé l'ONCFS au premier plan, avec le WWF, pour la mise en œuvre de ce programme.

**Régis Gallais¹, Linda Rieu²,
Rachel Berzins³**

1 ONCFS, Cellule technique DR OM – Guyane.

2 WWF France, corodinatrice PRM Guyane.

3 DIREN Guyane.

Depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, la conservation de la biodiversité est devenue une priorité mondiale.

¹ – Le Conseil national de la protection de la nature a pour mission de donner au ministre chargé de l'écologie son avis sur les moyens propres à préserver et restaurer la diversité de la flore, de la faune sauvage et des habitats naturels.

Cet objectif s'est notamment décliné en France par la mise en place de plans de restauration émanant du ministère en charge de l'environnement. Les plans de restauration ont pour but la conservation d'espèces animales considérées comme menacées au niveau national ou international. A l'heure actuelle, une vingtaine d'espèces en font l'objet sur le territoire français.

Validé en 2007 par le CNPN, le Plan de restauration des tortues marines de Guyane est coordonné depuis 2008 par l'ONCFS et le WWF sous l'égide de la DIREN. Ce programme de restauration est le premier intervenant sur des espèces marines, de surcroît en outre-mer.

Les tortues marines en Guyane

Le Plan de restauration des tortues marines en Guyane concerne trois espèces nidifiant régulièrement dans ce département, à savoir : la tortue luth (*Dermochelys coriacea*), la tortue olivâtre (*Lepidochelys olivacea*) et la tortue verte (*Chelonia mydas*).

D'un point de vue historique, les premiers suivis menés dans les années 1970 montrent que la Guyane possède certains des sites de pontes les plus importants au monde pour les tortues marines, notamment la tortue luth.

Suite à une réduction des populations de tortues marines observée dans les années 1980 à l'échelle internationale,

les différentes espèces présentes en Guyane furent classées en danger d'extinction, voire en danger critique d'extinction pour la tortue luth, par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Dans le département, les actions de conservation de ces espèces furent renforcées grâce au travail des différents partenaires présents sur le terrain. En 1999, une prise de conscience locale émergea qui aboutit à la volonté nationale de rédiger un plan de restauration des tortues marines en Guyane.

Un plan ambitieux à la hauteur des enjeux

Le Plan de restauration des tortues marines en Guyane est le fruit d'un important travail de documentation et de concertation entre acteurs du développement durable, ayant permis d'aboutir à la réalisation de deux documents distincts :

- le premier, « Inventaire et diagnostic », est une synthèse des connaissances sur l'état de conservation des tortues marines en Guyane et des menaces pesant sur ces espèces ;
- le second, « Plan d'action », est la définition des objectifs sur cinq ans et la déclinaison en actions concrètes, hiérarchisées et chiffrées (en concertation avec les partenaires locaux).

Le Comité de pilotage

Afin de mettre en œuvre les objectifs du plan de restauration, un Comité de pilotage a été constitué en septembre 2008 qui se réunira chaque année. Il rassemble près d'une trentaine de partenaires issus des associations locales de protection de la nature, des collectivités territoriales,



Tortue verte.



O. Ridley

Tortue olivâtre.

des services de l'Etat, d'établissements publics, du monde scientifique, du secteur privé, mais également d'organismes internationaux (Plateau des Guyanes et Caraïbes).

Les trois groupes de travail

Dès 2008, des groupes de travail ont été constitués, afin de rassembler l'ensemble des organismes et des compétences spécifiques permettant d'atteindre les objectifs fixés tout au long des cinq années du plan de restauration.

Les trois objectifs principaux du plan de restauration

La réduction des menaces qui pèsent sur les tortues marines, à la fois sur terre et en mer

Au niveau international, les captures accidentelles de tortues marines sont considérées comme l'une des principales menaces pesant sur la survie de ces espèces.

Les captures accidentelles par les pêcheries guyanaises

La pêche industrielle crevettière et la pêche aux filets maillants dérivants sont depuis longtemps considérées en Guyane comme des pratiques entraînant de nombreuses captures accidentelles de tortues marines. Pour autant, ce phénomène reste mal quantifié. Dans le cas des chaluts crevettiers, des essais de techniques alternatives de pêche permettant aux tortues et autres prises accessoires de s'échapper (système TTED : *Trash & Turtle Excluder Device*) ont été menés par le WWF, le Comité régional des pêches maritimes de Guyane (CRPM) en collaboration avec l'IFREMER, la NOAA et le MEEDDAT. Grâce à leur efficacité (diminution de plus de 90 % des prises

accidentelles de tortues marines ; jusqu'à 40 % de réduction des prises accessoires), ces techniques sont aujourd'hui en voie d'adoption par l'ensemble des armements crevettiers de Guyane qui y trouvent de nombreux avantages (gain de carburant, travail facilité, meilleure qualité du produit).

Dans le cadre du Plan de restauration des tortues marines, un financement a été sollicité par le WWF auprès du Fonds européen pour la pêche, du Ministère de l'agriculture et de la pêche, ainsi que de la Région Guyane, pour permettre

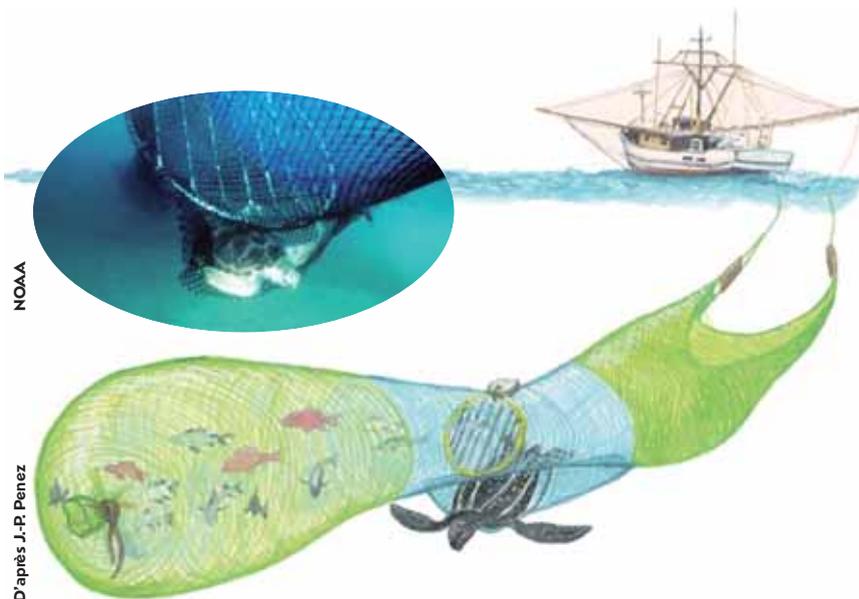


Rouget

Les filets de pêche sont des pièges souvent fatals pour les tortues (ici, un mâle de tortue luth mort suite à sa capture accidentelle).

NOAA

D'après J.-P. Pennez



Le système TTED permet d'épargner la grande majorité des tortues prises dans les filets de pêche. En 2009, ce système sera installé à bord de l'ensemble de la flotille crevette de Guyane (adoption volontaire). Son utilisation sera obligatoire à partir de 2010.

d'équiper rapidement la pêcherie crevette-guyanaise du système TTED et de former les équipages à son utilisation.

Une évaluation de l'impact de la pêche côtière aux filets maillants dérivants sur l'estuaire du Maroni a été réalisée en 2006, et une autre à bord de tapouilles (embarcations locales) de Cayenne en 2008 (projet WWF/CRPM). Ce volet vise à connaître l'impact réel des différentes méthodes de pêche sur les tortues marines, et en particulier pendant la période de ponte alors qu'elles sont nombreuses aux abords des sites de ponte.

En 2008, une nouvelle collaboration entre le CRPMEM² Guyane et le WWF s'est nouée autour de la pêche côtière basée à Cayenne. Un important effort de sensibilisation aux bonnes techniques de réanimation des tortues marines a alors été réalisé. Un concours a été lancé, invitant les pêcheurs artisanaux à photographier les relâchers de tortues réanimées à bord de leur bateau. C'était là une façon d'inviter les artisans pêcheurs de Guyane à jouer une part active dans la préservation de ces espèces menacées et protégées, devenues icônes de la biodiversité.

• Les captures occasionnelles par la pêche illégale

La pêche illégale est également un problème important pour la conservation des

² - Comité régional des pêches et des éleveurs marins de Guyane.

tortues marines. Cette menace concerne notamment les zones frontalières où de nombreuses embarcations provenant du Suriname, du Brésil ou du Guyana fréquentent les eaux guyanaises et utilisent des filets de plusieurs kilomètres de long. Dans ce contexte, des missions en collaboration avec l'Action de l'Etat en mer³ ont été mises en place, afin d'assurer une meilleure présence dans ces zones et en particulier au cours de la saison de ponte. Cette coopération déjà existante sera renforcée dans le cadre du plan de restauration, afin de mobiliser au mieux les moyens mis en œuvre dans le département.

• Les menaces anthropiques sur les plages (braconnage, chiens errants)

A terre, les menaces pesant sur les tortues marines sont également nombreuses. Outre des facteurs d'origine naturelle (prédation, envasement...), les actes de braconnage ou d'attaques des nids, des émergences (jeunes tortues) comme des tortues adultes par des chiens errants entraînent une augmentation parfois très significative de la mortalité. Le plan de restauration prévoit dans ce cadre de renforcer la surveillance des plages. En plus des missions de surveillance menées par les agents de la BMI ONCFS Guyane, différentes missions de renfort venant de métro-

³ - L'Action de l'Etat en mer est la coordination entre administrations disposant de compétences et de moyens en mer et l'implication du Ministère de la défense.

pole ou d'outre-mer seront organisées grâce à des financements provenant de l'ONCFS, de la DIREN et du Programme CARET 2 porté par le WWF dans le cadre du plan de restauration (<http://www.wwf.fr/s-informer/actualites/caret2-un-programme-ambitieux-pour-protéger-les-tortues-marines-de-guyane>).

• La dégradation des habitats terrestres (aménagement, urbanisation, développement touristique)

L'habitat est parfois menacé, lui aussi. L'urbanisation et la réalisation de différents aménagements permanents ou temporaires dans le cadre d'événementiels sont les principales causes de dégradations des habitats terrestres. Le plan de restauration prévoit d'impliquer fortement les collectivités locales et les administrations concernées pour travailler conjointement sur cette problématique. L'objectif étant de valoriser ce patrimoine naturel et d'aboutir à une bonne prise en compte des tortues marines dans le document d'urbanisme.

• Une meilleure sensibilisation de la population

Au travers de la mise en place d'outils de communication, de formation de gardes du littoral, d'aménagement des points d'accès aux sites de pontes, un important programme de sensibilisation de la population locale et des touristes va être mis en place. Il visera à diminuer significativement le dérangement occasionné par les observateurs d'un soir qui n'ont pas, à l'heure actuelle, les éléments d'information pour adapter leur comportement au respect de la tranquillité des



Les chiens errants sont une menace pour les tortues marines en période de ponte...



Renforcer la surveillance des plages pour lutter contre le braconnage et les attaques de chiens errants, et sensibiliser davantage les usagers aux menaces pesant sur les tortues marines sont autant de mesures prévues dans le cadre du plan de restauration.

tortues durant cette période cruciale de leur vie qu'est la ponte.

Les missions de sensibilisation aux menaces sur les plages assurées chaque année en saison de ponte par les acteurs locaux (Réserve naturelle de l'Amana, associations Kwata, Kulalasi, Sepanguy...) seront largement renforcées au cours des quatre prochaines années. Des projets de collaborations avec les collectivités locales sont également en cours pour tenter de réduire le problème de l'errance canine en Guyane. La CCCL⁴ a d'ailleurs largement répondu à notre appel concernant cette problématique en mettant en place, dès début 2009, une campagne de sensibilisation et d'information, ainsi que des moyens permettant de capturer les animaux posant problèmes sur les sites de ponte.

Le renforcement du suivi démographique, associé à la définition de nouveaux objectifs d'études

Ce volet vise à collecter des informations sur le comportement des populations de tortues marines fréquentant la Guyane, afin d'améliorer leur conservation. Différentes études seront mises en place, en particulier sur la tortue verte et la tortue olivâtre (génétique et suivi satellitaire par système Argos), afin de mieux définir leurs lieux d'alimentation, la santé des populations, le comportement des individus, ainsi que leurs déplacements. Ce dernier point est une information importante pour pouvoir travailler avec les pêcheurs à la réduction des captures accidentelles.

⁴ - Communauté de communes du centre littoral.

La consolidation de l'approche régionale élargie à l'échelle du plateau des Guyanes (Guyane, Suriname, Guyana)

Pour réfléchir à une gestion durable des populations, des rencontres régionales seront organisées, afin de partager les expériences et mettre en place des études basées sur des protocoles communs, dans le but d'étendre le territoire suivi. Ces actions seront réalisées en particulier avec le Suriname, pays avec lequel la Guyane partage l'un des plus importants sites de ponte au monde pour la tortue luth (estuaire du Maroni).

Un programme ambitieux pour la conservation du patrimoine guyanais

Le Plan de restauration des tortues marines permettra, avec l'aide conjointe de l'ensemble des acteurs locaux, nationaux et internationaux, de mettre en place des actions de conservation et de valorisation d'un des symboles du patrimoine naturel de la Guyane. Le département est considéré pour ces espèces comme un territoire exceptionnel. L'importance internationale des populations de tortues marines fréquentant la Guyane en fait un lieu d'attrait scientifique et touristique incontournable. La facilité d'accès aux zones de ponte est un facteur de fragilité, mais un bon encadrement du flux touristique peut être pour la Guyane un formidable atout de valorisation de cette richesse naturelle et de développement local.

Les services de l'Etat, collectivités, associations, tout comme les communautés locales ou encore les professionnels de la pêche, l'ont dorénavant bien compris et sont le moteur d'une dynamique importante pour la protection des tortues marines dans ce département,

Encadré 1 - Une démarche complémentaire à celle des Antilles

Actuellement, l'ONCFS (Délégation régionale outre-mer) a la charge de mettre en œuvre les plans de restauration spécifiques pour les tortues marines en Guadeloupe et en Martinique. En raison de leur proximité géographique et de problématiques communes, les deux régions travaillent de concert et mutualisent leurs compétences et leurs expériences. Associés au Plan de restauration des tortues marines en Guyane, ces deux nouveaux programmes constitueront un outil régional efficace pour la protection d'un des grands symboles du patrimoine naturel de l'outre-mer français.

comme c'est aussi le cas aux Antilles (encadré 1).

Au regard de l'importance des populations de tortues marines qu'elle accueille chaque année, la Guyane se doit de porter ce plan de restauration de façon exemplaire.

La première année de coordination fut une année très importante pour la suite de ce plan. Elle a en effet visé à mobiliser les financements nécessaires à la mise en place des différentes actions. Cette première étape a été menée avec talent par la coordinatrice, avec le concours de l'ensemble des acteurs. Elle a d'ailleurs été récompensée par la validation, depuis janvier 2009, du projet CARET 2⁵ déposé dans le cadre du Programme opérationnel Amazonie (Fonds européen pour la collaboration transfrontalière), avec l'appui de la DIREN et du CNES. Ce programme mobilise 2,8 millions d'euros sur une période de quatre ans. Un second projet de financement est en cours auprès du Fonds européen pour la pêche, afin de financer une partie des actions concernant la limitation des captures accidentelles par la pêche guyanaise. Les différents groupes de travail sont d'ores et déjà en place pour concrétiser rapidement sur le terrain les actions du Plan de restauration des tortues marines en Guyane. ■

⁵ - CARET2 est l'abréviation de *Coordinated Approach to Restore our Endangered Turtles 2*. Piloté par le WWF, ce programme implique également trois autres partenaires : l'ONCFS, l'association Kwata et le PNR de Guyane.